

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Langue(s) d'enseignement : Anglais
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 5H3ANG3P

Présentation

Ce cours d'anglais est spécifiquement conçu pour les étudiants de deuxième année (L2, semestre 3) de l'UFR SSA. Il s'inscrit dans une progression pédagogique annuelle et s'appuie sur des thématiques liées aux sciences humaines et sociales, telles que la « Gig Economy », les enjeux du « Black Atlantic » ou encore la question de l'appropriation culturelle. Les enseignements alternent entre l'étude de documents variés (articles, vidéos, œuvres d'art) et des exercices pratiques, individuels ou collectifs, visant à familiariser les étudiants avec les cultures du monde anglophone.

Objectifs

L'objectif principal est d'assurer la progression de l'étudiant dans les cinq compétences du cadre européen : la compréhension (écrite et orale), l'expression (écrite et orale) ainsi que l'interaction. Plus spécifiquement, le cours vise à renforcer les capacités d'analyse et d'expression dans le domaine des sciences humaines et sociales. À l'issue du semestre, les étudiants de L2 doivent être capables d'identifier les idées principales et secondaires d'un texte, de résumer des

documents audiovisuels de vulgarisation, et de rédiger des paragraphes logiquement structurés en utilisant des connecteurs appropriés.

Évaluation

En session 1 : Contrôle continu : Évaluation orale (50 %). Évaluation écrite de fin de semestre (50 %) : Exercices de vocabulaire et de grammaire, compréhension de l'oral et de l'écrit, expression écrite. Le contenu porte sur les documents et thèmes étudiés en classe durant le semestre. Contrôle terminal : Évaluation écrite. Cette épreuve peut inclure: Des exercices de vocabulaire et de grammaire, de la compréhension de l'oral et de l'écrit, de l'expression écrite. Le contenu porte sur les documents et thèmes étudiés en classe durant le semestre. En session 2 : Évaluation écrite. Cette épreuve peut inclure: Des exercices de vocabulaire et de grammaire, de la compréhension de l'oral et de l'écrit, de l'expression écrite. Le contenu porte sur les documents et thèmes étudiés en classe durant le semestre.

Pré-requis nécessaires

Avoir suivi le cours magistral de L1 et équivalent niveau B1 en anglais.

Compétences visées

Progression dans les cinq compétences du cadre européen (compréhension et expression, tant à l'écrit qu'à l'oral, ainsi que l'interaction). Le cours vise également à renforcer les capacités d'analyse dans le domaine de spécialité (les sciences humaines et sociales) tout en approfondissant la connaissance des cultures du monde anglophone.

Contact(s)

> **Anne-laure Barthelemy**

Responsable pédagogique
albarthel@parisnanterre.fr